



# RAPPORT /

## Comité d'éducation et étude de la législation

**Rapport** de la réunion du Comité d'éducation et étude de la législation, qui s'est tenue mardi le 6 juin 2024, dans les bureaux de la Section locale de Montréal, au 565, boul. Crémazie Est, 3<sup>e</sup> étage, à Montréal.

### **ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Pierre-Luc Grenon, directeur du Comité; Renaud Viel, président de la Section locale de Montréal; Alain Laroche, secrétaire du Comité et 5<sup>e</sup> vice-président; Cathy Bédard, 2<sup>e</sup> vice-présidente; Alex Fauvelle, 6<sup>e</sup> vice-président (invité); Yannick Scott, directeur national – Région du Montréal métropolitain (invité); Anny Lesage, dirigeante à l'éducation et à l'organisation – Région du Montréal métropolitain (invitée); ainsi que Lisa-Marie Couture, Émilie St-Amand, Hassam Laham, Maxime Chassé, Dominique Lafrance et Ann Girard, respectivement membres du Comité.

**DURÉE DE LA RÉUNION : de 18h40 à 22h00**

### **MOT DE BIENVENUE**

Le confrère Pierre-Luc Grenon remercie les membres du Comité de leur présence et fait un bref résumé de son parcours syndical. Il les invite ensuite à se présenter à leur tour.

Il présente ensuite l'ordre du jour et fournit des explications sur les points abordés.

### **VISION ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU COMITÉ**

Le confrère Pierre-Luc Grenon interroge les membres du Comité sur leur vision et leurs responsabilités au sein de celui-ci. Il en ressort que le Comité peut amener une nouvelle perspective concernant les formations, ainsi qu'une vision des membres au niveau du plancher de travail. De plus, il est mentionné l'importance de bien choisir les leaders pour transmettre le savoir du plancher de travail et que la force d'un syndicat réside dans la connaissance des droits de ses membres. Le confrère Pierre-Luc Grenon mentionne qu'il perçoit ce comité comme une plate-forme ouverte à la discussion et qu'il aide l'organisation à une meilleure éducation de nos membres sur le plancher. La consœur Anny Lesage souligne l'importance de la formation tout en soulignant que le Comité doit également traiter des nouvelles législations émises dans le temps. Le confrère Yannick Scott évoque la nouvelle législation fédérale concernant la loi anti-briseurs de grève, une loi qui concerne les employé(e)s fédéraux comme nous.

### **RETOUR SUR LA SESSION DU PRINTEMPS**

Le confrère Yannick Scott fait le point sur la session du printemps, soulignant la nécessité de rattraper les formations qui n'ont pas pu être offertes pendant la pandémie. Voici un aperçu des formations offertes ce printemps et du nombre de demandes reçues pour y participer :

#### **Formation du 19 avril au 21 avril 2024 (3 jours)**

- Initiation à la vie syndicale : 55 demandes
- Délégué(e) de base : 50 demandes

#### **Formation du 26 au 28 avril 2024 (3 jours)**

- Connaître mes droits : 52 demandes
- Procédure de griefs : 36 demandes

#### **Formation du 5 au 10 mai 2024 (5 jours)**

- Leadership : 57 demandes

#### **Formation du 24 au 26 mai 2024 (3 jours)**

- Connaître mes droits : 36 demandes
- Soutien à la négociation collective et préparation à la grève : 61 demandes

### **RECOMMANDATIONS POUR LA SESSION AUTOMNE 2024**

La prochaine session comprendra 6 formations de 3 jours et 2 formations de 5 jours. Plusieurs discussions ont lieu sur les différents cours.

Le Comité recommande donc :

**Formations de 3 jours :**

- Initiation à la vie syndicale
- Soutien à la négociation collective et préparation à la grève
- Leadership des femmes
- Délégué(e) de base
- Formation FFRS
- Procédure de griefs

**Formations de 5 jours :**

- Délégué(e) syndical(e) (avancé)
- Île de la Tortue

**FORMATION DE 3 JOURS AUX BUREAUX DE LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL**

Le confrère Pierre-Luc Grenon nous informe que cette formation de 3 jours a débuté lors du mandat précédent. Son objectif est de permettre aux déléguées et délégués syndicaux de comprendre le travail des dirigeants syndicaux et de former la relève au sein de la Section locale de Montréal. Jusqu'à présent, cette formation est très appréciée par nos déléguées et délégués, se révélant extrêmement formatrice dans leur travail au quotidien.

**PROJET-PILOTE 'COUTEAU SUISSE' ET CRÉATION D'OUTILS D'ÉDUCATION SYNDICALE**

Le confrère Pierre-Luc Grenon nous informe qu'il souhaite former les travailleuses et travailleurs en affectations temporaires dans les gros bureaux, afin de leur fournir des connaissances qu'ils pourront transmettre à leur tour dans leur installation. L'objectif est que les membres n'ayant pas beaucoup d'ancienneté prennent connaissance de leurs droits et puissent questionner les membres de l'autorité en cas de non-respect de ces derniers. Un membre du Comité nous fait part que cette pratique est déjà en place dans son installation et que cette formation est bien appréciée par les nouveaux membres qui l'intègrent.

**GUIDE DE LA/DU DÉLÉGUÉ(E) SYNDICAL(E)**

Le confrère Pierre-Luc Grenon annonce que la Section locale de Montréal souhaite mettre à jour le guide des délégués syndicaux. Il sollicite l'avis du Comité sur les éléments à inclure dans ce guide. Voici quelques points soulevés :

- Table des matières par groupe d'emploi;
- Questions/réponses;
- 'Check list' des documents et informations à joindre au grief et à des situations récurrentes;
- Inclure les circulaires très utilisées.

Les membres du Comité sont unanimes sur la nécessité que ce guide soit disponible en version papier et PDF, pour une consultation facile sur notre cellulaire. De plus, un membre du Comité suggère que la Section locale de Montréal mette en place un programme de mentorat pour les nouveaux délégué(e)s syndicaux, leur permettant ainsi de trouver rapidement des réponses à leurs questions ou les aidant lorsqu'ils ou elles rencontrent des situations complexes.

**SONDAGE RÉTROACTIF SUR LES FORMATIONS**

Le confrère Pierre-Luc Grenon questionne le Comité sur la pertinence de revoir la feuille d'évaluation remplie après chaque session de formation en résidence et propose un sondage informatique de type "Google Form" qui pourrait être rempli après la formation. De cette façon, les participant(e)s pourraient le remplir à tête reposée, favorisant des retours plus constructifs. Le confrère Yannick Scott mentionne que par le passé, il y a eu des tentatives d'envoyer un sondage version papier aux participant(e)s, soit entre 3 et 6 mois après la formation, pour recueillir des avis précis, mais le taux de participation ne s'est pas avéré concluant. Malgré cela, les membres du Comité semblent trouver cette avenue très intéressante et désirent retenter l'expérience, mais sous forme de sondage informatique.

**PROCHAINE RENCONTRE**

La date de la prochaine rencontre reste à déterminer.

**AJOURNEMENT**

L'ajournement est proposé à 22h00.



**Alain Laroche**

5<sup>e</sup> vice-président, STTP-Section locale de Montréal

AL/go sepb-574

Montréal, le 10 juin 2024 / 078